

Bouscarle de Cetti

Cettia cetti



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

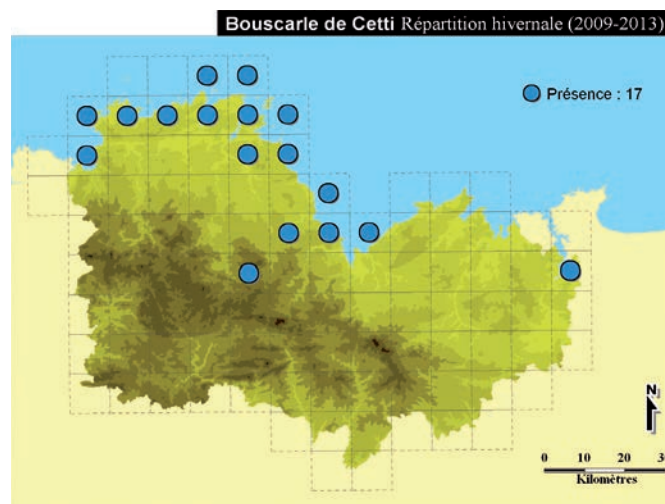
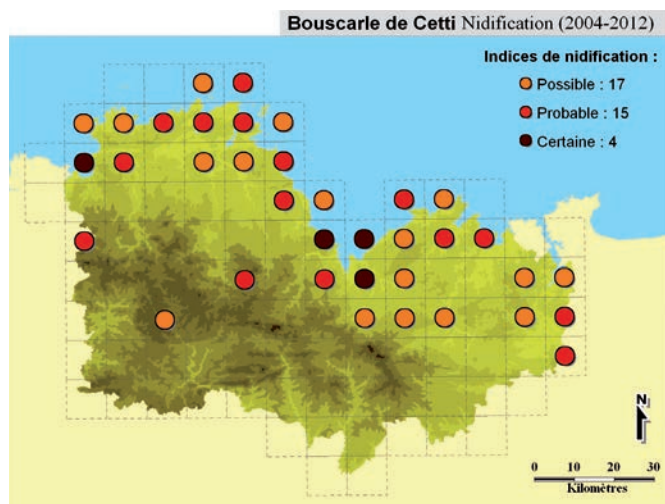
La Bouscarle de Cetti est une fauvette largement répandue de l'Europe de l'Ouest jusqu'en Afghanistan. Elle compte de 600 000 à 1,6 million de couples en Europe et de 100 000 à 250 000 en France, où elle est essentiellement présente dans la région méditerranéenne et sur le littoral atlantique pour ne manquer véritablement qu'en altitude et dans l'est (B ; D). Son statut de conservation est favorable en France après une spectaculaire progression vers le nord : partie des bords de la Méditerranée, elle est découverte en Bretagne en 1927 et dans les Côtes-d'Armor dans les années 1960 (U ; G). Après les épisodes de gel des années 1985 à 1987, elle a reconstitué ses effectifs jusqu'au milieu des années 1990, la tendance étant à la stabilité depuis lors (VN). En Bretagne, l'espèce présente une répartition globalement inchangée depuis les années 1970 avec une occupation presque continue du littoral alors qu'à l'intérieur seule la Haute-Bretagne fournit une couverture à peu près régulière.

Statut en Côtes-d'Armor

La Bouscarle de Cetti est régulièrement répartie sur le littoral costarmoricaïn où on la rencontre surtout autour des marais, le long des cours d'eau ou dans les fourrés accrochés au flanc des falaises maritimes. C'est bien dans le fouillis des buissons et arbustes de milieu humide que se complait cette espèce souvent difficile à voir mais très facile à entendre.

Elle se cantonne dans les parties les plus basses des reliefs (littoral, fonds de vallée, étangs) et délaisse largement les secteurs situés en altitude où son installation est toujours temporaire, tant elle peut souffrir lors des périodes de froid prolongé. Sur les falaises maritimes, si elle fréquente les landes à prunelliers, elle est plus abondante dans les parties les plus mouillées, souvent envahies de saules. Sur les falaises de Trédrez-Locquémeau par exemple, riches en suintements humides et boisés, l'espèce apparaît commune et se place même à la 8^e place en abondance sur les 18 points d'écoute réalisés en 2013 (entendue sur 80 % des points) (GEOCA, 2013).

L'analyse du fichier fait apparaître que près de 90 % des observations sont réalisées sur le littoral. Sur les 36 communes de l'intérieur concernées, la moitié se trouve dans l'est du département, pourtant peu prospecté. Pour les 18 communes situées à l'ouest de Saint-Brieuc, seules 7 sont vraiment des localités éloignées du littoral, dont l'altitude est comprise entre 170 et 240 m, où la Bouscarle de Cetti s'installe presque toujours en bordure d'étang. On peut remarquer que la carte de présence hivernale est très insatisfaisante pour la partie orientale du département, l'espèce étant sédentaire ou migratrice à courte distance, elle peut être contactée toute l'année, quelques individus pouvant être notés ponctuellement au passage, notamment à l'intérieur des terres et en automne.



Bouscarle de Cetti

Cettia cetti



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Par conséquent, les vides qui apparaissent entre Saint-Brieuc et Dinan semblent dus à une sous-prospection. On remarquera cependant que la Bouscarle de Cetti présente des fluctuations d'abondance parfois spectaculaires en dehors de tout accident météorologique. L'espèce, qui est polygyne, niche relativement tard, les données au fichier font état de 5 familles découvertes entre le 4 juin et le 11 août. Après la saison de reproduction, la bouscarle a tendance à se rapprocher des phragmitaies qui lui fournissent davantage de nourriture en hiver.

La Bouscarle de Cetti est un insectivore qui consomme également des araignées, des mollusques et des petites graines (**Géroudet, 1998**).

Tendances et perspectives

Le nombre de données transmises au fichier fait apparaître une évolution tout à fait comparable à ce qui a été décrit pour la France avec une stabilité remarquable depuis le milieu des années 1990. On peut remarquer que cette évolution est également constatée en Europe (**EB**). La Bouscarle de Cetti n'est pas exigeante quant à son site de reproduc-

tion, encore faut-il que les friches humides soient respectées. Ces délaissés apparaissent souvent comme des verrues à faire disparaître aux yeux d'un certain nombre d'acteurs qui considèrent que la nature doit être « propre » quand elles ne sont pas utilisées comme zone de remblai ou de décharge. Les saulaies humides sont également souvent réouvertes par les gestionnaires locaux qui les considèrent comme envahissantes. Ceci dit, l'espèce ne paraît pas menacée, sa capacité à récupérer après les vagues de froid étant assez impressionnante. Elle paraît même être arrivée à une répartition presque optimale que le réchauffement climatique en cours pourrait peut-être faire évoluer favorablement à l'avenir.

Bibliographie

Géroudet P. (1998). Les Passereaux d'Europe, tome 2.

GEOCA (2013). Diagnostic ornithologique du site des falaises de Trédrez (Trédrez-Locquémeau - Côtes-d'Armor). Conseil Général des Côtes-d'Armor. 40 p.

Auteur : Jacques Maoût

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

